



Bordeaux, le 26 juillet 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maintien de la vigilance ORANGE pour les feux de forêt en Gironde

Malgré l'épisode pluvieux et la baisse des températures enregistrée en Gironde, et compte tenu des prévisions météorologiques, la préfète Fabienne BUCCIO, en concertation avec les partenaires locaux concernés par la protection des forêts contre l'incendie (SDIS, DFCI, ONF, DDTM, DRAAF) a décidé de maintenir le niveau de vigilance ORANGE (vigilance élevée / niveau 3 sur une échelle de 5) pour les feux de forêt en Gironde.

En effet, **l'activité feux de forêt reste soutenue et délicate**. Sur la seule journée d'hier, 16 départs de feux ont été enregistrés et près de 15 hectares ont été détruits dans le département dont 10 hectares au cours de la nuit sur la commune de Saint-Aubin-de-Médoc. Au-delà de ces interventions, **les sapeurs-pompiers sont très mobilisés. Hier, ils ont effectué plus de 500 interventions dont 376 opérations de secours à personnes en Gironde.**

Les mesures de restriction qui s'appliquent depuis lundi 22 juillet dans les espaces exposés des communes à dominante forestière sont donc maintenues :

- la circulation et le stationnement des véhicules à moteur sont interdits entre 14h00 et 22h00 sur les pistes forestières, chemins ruraux, chemins d'exploitation et pistes cyclables sauf pour les personnes autorisées ; **les pistes cyclables restent en revanche accessibles à vélo ;**
- les activités d'exploitation forestière, de travaux sylvicoles, de génie civil, de service, de carbonisation et de sciage sont suspendues entre 14h00 et 22h00 ;
- les activités ludiques et sportives sont interdites entre 14h00 et 22h00 à l'exception de celles exercées en base de loisirs et en périmètres de plans plages.

Il reste interdit sur ces mêmes espaces et ce, jusqu'à une distance de 200 mètres :

- d'utiliser du feu ;
- de fumer et jeter des allumettes, mégots ou débris incandescents ;
- de procéder à des incinérations ;
- de pratiquer le camping isolé et le bivouac ;
- de tirer des feux d'artifice publics ou privés.

La préfète appelle à nouveau chacun à la plus grande vigilance et au respect des règles de prudence. Elle rappelle que 94 % des feux de forêt sont d'origine humaine.